

## **Dispositif de protection de l'intégrité personnelle**

### **Descriptifs des formations**

#### **Introduction aux conflits, aux atteintes à la personnalité et au harcèlement psychologique/sexuel. Présentation du fonctionnement du Dispositif de protection de la personnalité de la CCT Santé 21**

##### *Sensibilisation obligatoire - ½ jour*

Les conflits existent aussi dans l'environnement de travail des institutions de santé/soins. Parfois même, des atteintes à la personnalité et du harcèlement psychologique ou sexuel peuvent y être malheureusement commis.

Comme cadres, vous avez la responsabilité de les prévenir et de les gérer. Venez vous familiariser avec quelques notions théoriques de base et le fonctionnement du Dispositif de protection de l'intégrité personnelle de la CCT Santé 21 que vous êtes amenés à faire vivre dans vos institutions.

Ce demi jour obligatoire peut être suivi d'un jour de formation facultative plus axée sur des outils pratiques et des mises en situation (cf. ci-dessous).

#### **Gérer les situations difficiles : quelques outils de médiation**

##### *Formation facultative - 1 jour*

Quelles sont les différences entre des tensions/désaccords et des conflits ?

Quelles sont les manières de résoudre un conflit ?

Quel type de négociateur êtes-vous ?

Quelle est la posture d'un-e médiateur-trice ?

Comment se déroulent les étapes d'une médiation et quelles sont les techniques utilisées ?

Venez découvrir quelques notions/outils théoriques et les mettre en pratique par des mises en situation.

*Nombre de places limité pour favoriser les interactions.*